

Autorisation parentale

Je soussigné(e)(père,mère,tuteur)

.....

Demeurant à

Autorise l'enfant (nom,prénom)

.....

Classe :..... Tel :.....

Né(e) le..... à à faire partie de l'association sportive de son établissement d'enseignement.

Je m'engage à le faire participer à toutes les rencontres UNSS du mercredi.

J'autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale en cas de nécessité. Cette cotisation couvre les frais de licence, d'assurance, de transports pour les compétitions, l'achat de matériel sportif et l'offre d'un tee-shirt spécial AS avec logo dessiné par des élèves du collège.

J'accepte que des photos de mon enfant soient utilisées pour illustrer le panneau d'affichage de l'association sportive et le site internet du collège*:

Oui Non

*Entourer votre réponse

Fait à..... le

Signature des parents:



Chaque année, un séjour au ski est prévu avec l'association sportive (environ 60 places) dans le courant du mois de mars dans la station de VARS. Il est encadré par les enseignants de l'équipe EPS et proposé aux élèves de l'AS. Un comportement exemplaire et un travail assidu permettent, entre autres, de retenir un certain nombre d'élèves. Des informations complémentaires vous seront données plus tard dans l'année **si ce séjour était maintenu.**

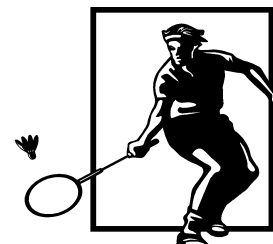
ATTENTION, EN RAISON DU COVID

PAS DE VESTIAIRES

PAS D'EAU AU ROBINET

**DONC VENIR EN TENUE EPS ET
APPORTER SA PROPRE GOURDE D'EAU
MERC!**

L'Association sportive au collège Redounet



QU'EST-CE QUE L'AS AU COLLEGE?

Le Collège propose à tous les élèves la possibilité de pratiquer des activités sportives de loisir ou de compétition (UNSS) en dehors des heures de cours d'EPS.



Les entraînements ont lieu chaque semaine au complexe sportif avec un professeur d'EPS du Collège soit pendant la pause déjeuner entre 12h30 et 13h30 soit le mercredi après-midi.

Cette année, en raison du contexte sanitaire particulier, les élèves n'auront pas le choix en ce qui concerne les activités entre 12H30 et 13H30. Ils pratiqueront le jour où ils sont prioritaires à la cantine.



Les élèves peuvent aussi suivre une formation officielle pour arbitrer les matchs de leurs camarades.

COMMENT Y PARTICIPER?



Il faut prendre une licence U.N.S.S (Union Nationale du Sport Scolaire)

Pour cela, chaque élève doit fournir:

- **l'autorisation parentale remplie et signée,**
- **la somme de 30 Euros (chèque libellé à l'ordre de l'association sportive du collège Redounet)**

Si tu t'inscris, tu recevras un tee-shirt de l'AS mais tu t'engages à participer régulièrement aux entraînements et aux compétitions(s'il y en a).



Activités proposées

Handball (Mr Tep) lundi et mardi de 12h30 à 13h30 - terrains extérieurs.

Badminton (Mme Giner) vendredi de 12h30 à 13h30 - gymnase Rancel

Gymnastique (Mme Giner) Mardi de 12h30 à 13h30 - salle de gymnastique.

Football garçons/Filles (Mr Boissin) vendredi de 12h30 à 13h30 - stade de foot.

Rugby (Mr Boissin) uniquement et obligatoirement pour les élèves de la section rugby le jeudi de 12h30 à 13h30 - stade de foot.

Crosstraining (Mr Laffaye) Lundi et Jeudi de 12h30 à 13h30 - salle de gymnastique / extérieur.

APPN (Activités physiques de Pleine Nature: randonnées pédestres, VTT, escalade) (Mrs simiand et boissin) mercredi à partir de 12H30. Les horaires de fin peuvent fluctuer.

Les dates des compétitions et les horaires seront donnés en début d'année.

